

Communiqué de presse
Bruxelles, le 27 avril 2017 (17h40)

INFORMATION REGLEMENTEE (AR 14.11.2007)

LE CERTIFICAT FONCIER
Société Anonyme
Avenue des Arts, 58
1000 Bruxelles

ASSEMBLEES ANNUELLES D'INFORMATION

Les assemblées annuelles d'information sur les certificats se tiendront au Stanhope Hotel, rue du Commerce, 9 à 1000 Bruxelles

Il est rappelé qu'en ce qui concerne les émissions publiques, ces assemblées auront lieu aux dates et heures suivantes :

Date	Emission	Heure
Mercredi 3 mai 2017	Certificats de placement immobilier Kortrijk Ring Shopping Center (en liquidation)	10.00 h
	Certificats de placement immobilier Woluwé Extension	10.30 h
	Certificats de placement immobilier Woluwé Shopping Center	14.00 h

Il est rappelé que les statuts des certificats prévoient que tout titulaire de certificat, sur production d'une preuve de propriété ou d'un certificat de dépôt dans une banque belge, pourra assister à l'assemblée

Comme il sera confirmé par ailleurs lors des Assemblées d'information des 3 mai 2017, les coupons suivants devraient être mis en paiement :

Emission	Date paiement	Cp n°	Montant brut en €	Rembourse- ment en €	Montant net en €
Certificats de placement immobilier Woluwe Shopping Center	28.06.2017	69	79,20	0,00	55,44
Certificats de placement immobilier Woluwe Extension	28.06.2017	29	38,07	7,43	28,88

Le coupon n° 29 du certificat de placement immobilier Kortrijk Ring Shopping Center a été mis en paiement le 29 mars 2017 à € 25,20 brut, soit € 17,64 net de précompte mobilier de 30%.

Le rapport de la gérante de la société interne et les comptes de l'exercice 2016 ainsi que le rapport aux porteurs de certificats peuvent être demandés auprès de ING Belgique (tél. 02/547.39.94, fax 02/547.20.89, e-mail: anik.defat@ing.be) et auprès du siège de la S.A. Le Certificat Foncier (02/609.68.20). Ces documents et les informations historiques de chacune des opérations de certificat sont accessibles sur le site internet : <http://www.agrealestate.eu/fr/investment/Pages/Certificats-immobiliers.aspx>.